

LA PROTECTION FIABLE CONTRE LES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Allianz Trade

Assurance-crédit sur les biens d'investissement

Vous produisez ou distribuez des biens d'investissement qui valent souvent des millions. Nous vous assurons de manière fiable pour que vous ayez toujours la capacité d'exercice des droits civils même en cas de créances irrécouvrables.

Une créance irrécouvrable, par exemple en cas d'insolvabilité d'un client, peut mettre en danger l'existence de votre entreprise si vous disposez de machines et d'installations dont la valeur peut atteindre des millions. Afin que vous soyez bien protégés contre de tels risques, nous vous offrons une protection sur mesure – notre assurance-crédit pour biens d'investissement Allianz Trade. Dédiée aux productions spéciales qui se caractérisent par des délais de fabrication plus longs, cette assurance individuelle vous permet de choisir d'une manière flexible le montant assuré, ainsi que la durée d'assurance. Notre protection commence dès le début de la fabrication, si vous voulez. Ainsi, le risque de placement souvent élevé est également couvert en amont de la livraison.

**Vos avantages convaincants:**

- **Protection quasi mondiale** de vos exigences pour faire face aux risques économiques et politiques, s'il y a lieu.
- **Assurance existence** pour votre entreprise: une couverture particulièrement importante étant donné les gros risques souvent associés aux biens d'investissement.
- **Garantie de trésorerie** via une sécurisation de vos recettes.
- **Sécurité maximale en matière de planification**, y compris pour les longs délais de fabrication.
- **Cadre de crédit bancaire élargi** pour la cession des droits d'indemnisation.
- **Réduction du bilan:** Notre police INVEST PLUS offre des garanties supplémentaires à la banque fournissant le financement.

**Solution pour:**

- Les fabricants, les entrepreneurs généraux et les concessionnaires de biens d'investissement, tels que des machines ou des installations techniques.
- Les entreprises de leasing.

**Risques assurés:**

- Vos créances résultant de livraisons et, le cas échéant, vos frais associés à la fabrication de biens d'investissement, vos créances résultant de contrats de prestations de services, de leasing et de location-vente en cas de défaut de paiement et/ou de faillite du donneur d'ordre.
- Appel légitime/abusif sur des garanties et des paiements anticipés.
- Vos créances résultant d'activités saisonnières et de contrats de sponsoring.

Protection mondiale



Optez pour Allianz Trade:

- **Jusqu'à 60 mois pour rembourser** – une durée adaptée aux longs projets.
- **Couverture des créances résultant de contrats de prestation de services, de leasing, de location-vente et de sponsoring et couverture des activités saisonnières** disponibles.
- **Possibilité de vous protéger contre les risques politiques** comme les guerres, conflits armés, révolutions, problèmes de conversion et de transfert de devises – un atout de taille dans un secteur très tourné vers l'export comme celui des biens d'investissement.
- **Assurance individuelle** entièrement personnalisée.
- **Prise en charge du risque de fabrication** en option.
- **Possibilité de couvrir les appels légitimes/abusifs sur des garanties contractuelles** et de paiements anticipés.
- **Calcul des primes individuel et équitable.**
- **Règlement rapide du sinistre, dans un délai de 30 jours** à compter de la survenance du cas d'assurance, sous réserve que tous les documents soient disponibles.
- **Possibilité de prestation de recouvrement supplémentaire intégrée.**
- **Un service client rapide de première classe** et des experts qui vous conseillent sur site.
- **Examen de solvabilité en continu** grâce au pool d'informations d'Allianz Trade, un outil unique qui permet d'accéder aux données de plus de 40 millions d'entreprises dans le monde entier.



D'autres questions? En voici quelques FAQ:

- **Je connais bien mes partenaires commerciaux, je peux évaluer moi-même le risque. Pourquoi conclure une assurance?**

Des événements extérieurs peuvent par exemple venir bouleverser une relation commerciale solidement établie depuis plusieurs années, entraînant une crise économique ou une situation d'insolvabilité pour le client, même sans aucun tort de sa part. Dans l'industrie des biens d'investissement, il peut s'écouler des années entre le lancement de la production et l'échéance de la facture. Or, le risque de défaut de paiement augmente à mesure que le temps passe.

- **Mais les primes sont plutôt élevées, n'est-ce pas?**

Dans le secteur des biens d'investissement, une perte sur débiteur peut être encore plus coûteuse! Elle peut se chiffrer à plusieurs millions de francs. Si votre entreprise fait des marges moyennes, pour compenser un sinistre de CHF 100 000, il vous faudra accroître votre chiffre d'affaires de CHF 2 500 000 environ! Et si votre entreprise est elle-même menacée de faillite par une importante perte sur débiteur, cela revient encore plus cher.

- **Lorsqu'un client fait faillite, la procédure peut durer des années. Je ne risque pas d'attendre indéfiniment mon argent?**

Non, Allianz Trade vous rembourse dans un délai de 30 jours à compter de la survenance du cas d'assurance, sous réserve que tous les documents soient disponibles. Ainsi, vous n'avez pas à craindre pour vos liquidités.